

611477-2026 - Hange

Prantsusmaa – Hoonete puhastusteenused – Marché 26.AO.BA.053 - Réalisation de prestations de mise en propreté et services annexes des locaux et abords immédiats des équipements de l'Etablissement Public Est Ensemble

OJ S 171/2026 04/09/2026

Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teenused - Asjad

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: EST ENSEMBLE

E-posti aadress: marchespublics@est-ensemble.fr

Hankija õiguslik vorm: Kohalik omavalitsus

Hankija tegevus: Üldised avalikud teenused

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: Marché 26.AO.BA.053 - Réalisation de prestations de mise en propreté et services annexes des locaux et abords immédiats des équipements de l'Etablissement Public Est Ensemble

Kirjeldus: Réalisation de prestations de mise en propreté et services annexes des locaux et abords immédiats des équipements de l'Etablissement Public Est Ensemble - Lots 1 et 2

Menetluse tunnus: c4f084c8-7ea1-41ec-9b20-fce4408a6493

Sisemine tunnus: 26.AO.BA.053

Menetluse liik: Avatud

Kiirendatud menetlus: ei

Menetluskorra kirjeldus: La procédure de passation utilisée est celle de l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Décomposition de la consultation : L'accord-cadre est décomposé en 2 lots séparés. Lot N°1 : Propreté/ménage des locaux et abords immédiats Lot N°2 : Vitrierie, appui de fenêtres et travail en grande hauteur Chaque lot fera l'objet d'un marché. Type de contrat : Pour le lot n°1 : Propreté/ménage des locaux et abords immédiat = Il s'agit d'un marché à prix mixtes comprenant une partie forfaitaire et une partie à bons de commande. La partie forfaitaire concerne les prestations énumérées dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF), dans le cadre des prestations d'entretien ménager des locaux et espaces. La partie à prix unitaires est exécutée au fur et à mesure de bons de commande selon les stipulations des articles L.2152-11°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 à R. 2162-14 du code de la commande publique. Elle est conclue avec un seul opérateur économique. Elle concerne les prestations énumérées dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU), dans le cadre des actions plus ponctuelles de mise en propreté. Le montant minimum et maximum annuel de commande, sur la durée totale du marché, reconductions comprises, est compris entre les seuils suivants : Seuil minimum annuel HT : 20 000 Euros HT / Seuil maximum annuel : 200 000 Euros HT. L'émission de bons de commande s'effectue sans négociation ni remise en concurrence préalable, selon les modalités prévues par le marché objet de la présente consultation. Pour le lot n°2 : Vitrierie, appui de fenêtres et travail en grande hauteur = Il s'agit d'un accord-cadre traité à prix unitaires et exécuté au fur et à mesure

de l'émission de bons de commande, selon les stipulations des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique et est conclu avec un seul opérateur économique. Il concerne les prestations énumérées dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU). Le montant minimum et maximum annuel de commande, sur la durée totale de l'accord-cadre, reconductions comprises, est compris entre les seuils suivants : Le montant minimum et maximum annuel de commande, sur la durée totale de l'accord-cadre, reconductions comprises, est compris entre les seuils suivants : Seuil minimum annuel HT : 20 000 Euros HT / Seuil maximum annuel : 200 000 Euros HT. L'émission de bons de commande s'effectue sans négociation ni remise en concurrence préalable, selon les modalités prévues par l'accord-cadre objet de la présente consultation. Durée et délais d'exécution du marché : L'accord cadre est conclu pour une période initiale de deux (2) ans. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à deux (2). La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de quatre (4) ans. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Dans le cas de non-reconduction, Est Ensemble notifie expressément sa décision au Titulaire avant la date de fin de validité de l'accord-cadre avec un préavis de 3 mois. Le Titulaire reste par ailleurs engagé jusqu'à la fin d'exécution de la période en cours. La non-reconduction de l'accord-cadre n'ouvre droit au profit du Titulaire à aucune indemnité ni à aucun dédommagement. La durée de l'accord-cadre court à compter de sa date de notification. Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord-cadre. Une prolongation du délai d'exécution peut être accordée par le pouvoir adjudicateur dans les conditions de l'article 13.3 du CCAG-FCS. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Fonds propres de l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble à hauteur de 100% du montant TTC. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes Est Ensemble ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Les soumissionnaires peuvent se présenter sous forme d'entreprise individuelle ou de groupement d'opérateurs économiques. En application de l'article L 2141-13 du Code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. En application de l'article R 2142-22 du Code de la commande publique, Est Ensemble impose que le mandataire du groupement conjoint soit solidaire, pour l'exécution du présent accord cadre, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles. Lot 1 uniquement : Une avance est accordée au titulaire lorsque le montant initial de l'accord-cadre est supérieur à 50 000 Euros HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire de l'acte d'engagement. Pour l'ensemble des lots : Une avance est accordée pour chaque bon de commande d'un montant supérieur à 50.000 Euros HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement.

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Lepingu täiendav olemus: Asjad

Peamine liigitus (cpv): 90911200 Hoonete puhastusteenused

Täiendav liigitus (cpv): 90914000 Autoparklate puhastusteenused, 33700000

Isikuhooldestooted, 90911300 Aknapuhastusteenused

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Riik: Prantsusmaa

Lisateave: Dans le cadre du lot n°1 seulement - Reprise des personnels : Est Ensemble transmet aux candidats en accompagnement des pièces contractuelles du DCE, les éléments utiles en application des dispositions de l'article 7 de la Convention Collective des Entreprises de Propreté et Services Associés (n°3173) qui fixent les conditions d'une garantie d'emploi et de la continuité des contrats de travail du personnel en cas de changement de prestataire (ex-annexe VII). Ces éléments sont transmis par le « prestataire sortant » comme étant représentatifs à date de la situation. Important : Visites obligatoires : Pour les deux lots, les candidats devront obligatoirement s'être rendu sur le site préalablement à la remise de l'offre, afin de prendre connaissance des lieux où les prestations doivent être réalisées. Les conditions de visites sont les suivantes et les modalités de prise de rendez-vous sont précisés à l'article 8 du règlement de consultation (RC). Conformément aux articles L2111-1 et L2112-2 du Code de la Commande Publique, cette consultation comporte des clauses visant à promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion et à lutter contre le chômage. Les conditions d'exécution des prestations comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable. Ces conditions sont décrites dans le cahier des clauses techniques particulières et ses annexes.

2.1.3. Maksumus

Raamlepingu maksimaalne maksumus: 200 000,00 EUR

2.1.4. Üldine teave

See menetlus korraldatakse uuesti

Lisateave: Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail. La lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1) La déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2) Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat). Les formulaires (dernière version en vigueur) sont téléchargeables gratuitement sur : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> OÙ Les candidats peuvent utiliser le Document Unique de Marché Européen (DUME) joint au dossier de consultation. Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles. Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. Ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre d'affaires annuel global moyen sur les trois derniers exercices disponibles communiqués est strictement inférieur à 10 000 000 Euros, ou, dans le cas où le candidat est de création récente, dont les documents produits n'attestent pas d'une capacité économique et financière supérieure ou égale à ce niveau minimum de capacité. Les candidats reconnaissent être parfaitement informés qu'en cas de présentation sous la forme groupement d'opérateurs économiques, la capacité à exécuter l'accord-cadre public auquel il est candidaté est appréciée de manière globale, pour l'ensemble des membres du groupement. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement dispose du niveau minimum de capacité économique et financière défini au présent article. En cas de sous-traitance, les candidats peuvent également bénéficier des capacités techniques, économiques et financières de leurs sous-traitants à condition de présenter une lettre d'engagement de mise

à disposition de moyens établie par la société sous-traitante. Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels (en nombre d'ETP par qualification) de l'opérateur économique qui sont déployés sur les sites de ses clients et l'importance de son personnel d'encadrement (en nombre d'ETP) pour chacune des trois dernières années. Une liste minimale de prestations analogues effectuées pour des opérateurs (un minimum de 5 opérateurs publics et/ou privés) au cours des trois dernières années, indiquant obligatoirement : l'identité du client, l'année de démarrage de l'accord-cadre, le montant forfaitaire (en KE/an), et l'interlocuteur habituel. L'opérateur économique préviendra les références clients ci-dessus désignées, qu'elles seront susceptibles d'être contactées dans le cadre de la présente procédure. Déclaration indiquant les outillages, les matériels et/ou les équipements techniques dont l'opérateur économique dispose généralement pour la réalisation de prestations analogues. Description des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité de ses prestations.

Õiguslik alus:

Direktiiv 2014/24/EL

2.1.5. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Hanke osade maksimaalne arv, mille kohta üks pakkuja võib pakkumusi esitada: 2

Lepingutingimused:

Nende osade maksimaalne arv, mille kohta võib sõlmida lepingu ühe pakkujaga: 2

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Väljajätmise aluste allikad: Hankedokument

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Pealkiri: Propreté/ménage des locaux et abords immédiat

Kirjeldus: Propreté/ménage des locaux et abords immédiat

Sisemine tunnus: 1

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 90911200 Hoonete puhastusteenused

Täiendav liigitus (cpv): 90914000 Autoparklate puhastusteenused, 33700000

Isikuhoooldustooted

Täiendavad hankevõimalused:

Täiendavate hankevõimaluste kirjeldus: Le nombre de périodes de reconduction est fixé à deux (2). La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de quatre (4) ans. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme.

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 48 Kuud

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 2

5.1.6. Üldine teave

Tegemist on korduva hankega

Kirjeldus: L'accord cadre est conclu pour une période initiale de deux (2) ans. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à deux (2). La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de quatre (4) ans. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme.

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): ei

Lisateave: Dans le cadre du lot n°1 seulement - Reprise des personnels : Est Ensemble transmet aux candidats en accompagnement des pièces contractuelles du DCE, les éléments utiles en application des dispositions de l'article 7 de la Convention Collective des Entreprises de Propreté et Services Associés (n°3173) qui fixent les conditions d'une garantie d'emploi et de la continuité des contrats de travail du personnel en cas de changement de prestataire (ex-annexe VII). Ces éléments sont transmis par le « prestataire sortant » comme étant représentatifs à date de la situation. Le lot n°1 est un marché à prix mixtes comprenant une partie forfaitaire et une partie à bons de commande. La partie forfaitaire concerne les prestations énumérées dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF), dans le cadre des prestations d'entretien ménager des locaux et espaces ; La partie à prix unitaires est exécutée au fur et à mesure de bons de commande selon les stipulations des articles L. 2152-11°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 à R.2162-14 du code de la commande publique. Elle est conclue avec un seul opérateur économique. Elle concerne les prestations énumérées dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU), dans le cadre des actions plus ponctuelles de mise en propreté Le montant minimum et maximum annuel de commande, sur la durée totale du marché, reconductions comprises, est compris entre les seuils suivants : Seuil minimum annuel HT : 20 000 Euros HT / Seuil maximum annuel : 200 000 Euros HT. L'émission de bons de commande s'effectue sans négociation ni remise en concurrence préalable, selon les modalités prévues par le marché objet de la présente consultation.

5.1.7. Strateegilised hanked

Keskkonnahoidlikud riigihanked – tingimused: ELi keskkonnahoidlike riigihangete kriteeriumid
Sotsiaalse eesmärgi edendamise: Sooline võrdõiguslikkus

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Hankedokument

5.1.11. Hankedokumendid

Keeled, milles hankedokumendid on ametlikult kättesaadavad: prantsuse keel

Hankedokumentide aadress: <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=946144&orgAcronyme=v8x>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=946144&orgAcronyme=v8x>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Pakkumuste esitamise tähtaeg: 07/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Periood, mille jooksul pakkumus peab jääma kehtivaks: 4 Kuud

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

E-arveldamine: Nõutav

Kasutatakse elektroonilisi tellimusi: ei

Kasutatakse elektroonilisi makseid: jah

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping ilmaminikonkursita

Osalejate maksimaalne arv: 1

Teave dūnaamilise hankesūsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesūsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Administratif de Montreuil

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours, citoyen, accessible par le site internet www.Telerecours.fr

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: EST ENSEMBLE

Hankedokumentidele internetiväliselt juurdepääsu pakkuv organisatsioon: EST ENSEMBLE

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta: Tribunal Administratif de Montreuil

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused: EST ENSEMBLE

Pakkumusi menetlev organisatsioon: EST ENSEMBLE

5.1. Osa: LOT-0002

Pealkiri: Vitrierie, appui de fenêtres et travail en grande hauteur

Kirjeldus: Vitrierie, appui de fenêtres et travail en grande hauteur

Sisemine tunnus: 2

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 90911200 Hoonete puhastusteenused

Täiendav liigitus (cpv): 90911300 Aknapuhastusteenus

Täiendavad hankevõimalused:

Täiendavate hankevõimaluste kirjeldus: Le nombre de périodes de reconduction est fixé à deux (2). La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de quatre (4) ans. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 48 Kuud

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 2

5.1.6. Üldine teave

Tegemist on korduva hankega

Kirjeldus: L'accord cadre est conclu pour une période initiale de deux (2) ans. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à deux (2). La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de quatre (4) ans. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme.

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): ei

Lisateave: Pour le lot n°2 : Le montant minimum et maximum annuel de commande, sur la durée totale de l'accord-cadre, reconductions comprises, est compris entre les seuils suivants : Le montant minimum et maximum annuel de commande, sur la durée totale de l'accord-cadre, reconductions comprises, est compris entre les seuils suivants : Seuil minimum annuel HT : 20 000 Euros HT / Seuil maximum annuel : 200 000 Euros HT. L'émission de bons de commande s'effectue sans négociation ni remise en concurrence préalable, selon les modalités prévues par l'accord-cadre objet de la présente consultation.

5.1.7. Strateegilised hanked

Keskkonnahoidlikud riigihanked – tingimused: ELi keskkonnahoidlike riigihangete kriteeriumid
Sotsiaalse eesmärgi edendamine: Sooline võrdõiguslikkus

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Hankedokument

5.1.11. Hankedokumentid

Hankedokumentide aadress: <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=946144&orgAcronyme=v8x>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=946144&orgAcronyme=v8x>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Pakkumuste esitamise tähtaeg: 07/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Periood, mille jooksul pakkumus peab jääma kehtivaks: 4 Kuud

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

E-arveldamine: Nõutav

Kasutatakse elektroonilisi tellimusi: ei

Kasutatakse elektroonilisi makseid: jah

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping ilmainikonkursita

Osalejate maksimaalne arv: 1

Teave d naamilise hankes steemi kohta:

Ei kohaldata d naamilist hankes steemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Administratif de Montreuil

Teave vaidlustamise t htaegade kohta: Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - R f r  pr contractuel pr vu aux articles L.551-1   L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant  tre exerc  avant la signature du contrat. - R f r  contractuel pr vu aux articles L.551-13   L.551-23 du CJA, et pouvant  tre exerc  dans les d lais pr vus   l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour exc s de pouvoir contre une d cision administrative pr vu aux articles R. 421-1   R. 421-7 du CJA, et pouvant  tre exerc  dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la d cision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois,  tre exerc  apr s la signature du contrat. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents  vinc s, et pouvant  tre exerc  dans les deux mois suivant la date   laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Le tribunal administratif peut  tre saisi par l'application informatique T l recours, citoyen, accessible par le site internet www.Telerecours.fr

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: EST ENSEMBLE

Hankedokumentidele internetiv list juurdep  su pakkuv organisatsioon: EST ENSEMBLE

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta: Tribunal Administratif de Montreuil

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused: EST ENSEMBLE

Pakkumusi menetlev organisatsioon: EST ENSEMBLE

8. Organisatsioonid**8.1. ORG-0001**

Ametlik nimi: EST ENSEMBLE

Registreerimisnumber: 20005787500011

Postiaadress: 100 avenue Gaston Roussel

Linn: Romainville Cedex

Sihtnumber: 93232

Riik – jaotus (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Riik: Prantsusmaa

E-posti aadress: marchespublics@est-ensemble.fr

Telefon: +33179645454

Selle organisatsiooni rollid:

Hankija

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta

Hankedokumentidele internetiv list juurdep  su pakkuv organisatsioon

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused

Pakkumusi menetlev organisatsioon

8.1. ORG-0002

Ametlik nimi: Tribunal Administratif de Montreuil

Registreerimisnumber: 13000686900015

Postiaadress: 7 rue Catherine Puig

Linn: Montreuil cedex

Sihtnumber: 93100

Riik – jaotus (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Riik: Prantsusmaa

E-posti aadress: greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Telefon: 0149202000

Selle organisatsiooni rollid:

Vaidlustusorgan

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta

Teave teate kohta

Teate tunnus/version: 3ed88de1-be82-4fa6-a4fe-3debd465ad56 - 01

Vormi liik: Hange

Teate liik: Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teate alaliik: 16

Teate saatmise kuupäev: 02/09/2026 17:59:33 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel

Teate avaldamise number: 611477-2026

ELT S väljaande number: 171/2026

Avaldamise kuupäev: 04/09/2026